

NOUS NE CEDERONS PAS, ABROGATION DE LA LOI TRAVAIL !

La loi travail, adoptée par l'Assemblée Nationale le 21 juillet au moyen d'un troisième recours du gouvernement à l'article 49-3 de la Constitution, a finalement été publiée au journal officiel du 09 Août 2016. Un véritable acharnement pour faire adopter un texte que la majorité de la population continue de rejeter, pour ramener les droits des salarié-e-s des années en arrière, notamment en consacrant l'inversion de la hiérarchie des normes. Acharnement au Parlement, mais surtout par la répression policière sans précédent qui s'est abattue sur les salarié-e-s et les jeunes qui ont manifesté, fait grève, bloqué l'économie pendant quatre mois. Nombre d'entre eux passeront en procès dans les semaines qui viennent simplement pour avoir participé au mouvement. Ils auront besoin de toute notre solidarité.

Menace sur les libertés dans les entreprises

Le 49-3, troisième édition, a aussi permis d'y inclure tout ce que le gouvernement trouve bon. Valls et El Khomri ont ainsi retenu dans la version finale du texte un amendement à l'article 1 prévoyant la possibilité pour les patrons de restreindre « la manifestation des convictions des salarié-e-s » au nom du « bon fonctionnement de l'entreprise ». Au-delà d'une nouvelle attaque contre la liberté de conscience, c'est l'expression de toutes les opinions : syndicales, politiques philosophiques qui pourrait être muselée. Le gouvernement veut faire régner dans les entreprises le même régime de caserne que celui qu'il a mis en place dans la rue, ne le laissons pas faire.

Ce qu'un gouvernement fait,
la rue peut le défaire

Hollande, Valls, El Khomri ont remporté une manche, mais la partie n'est pas finie. Même adopté, même promulgué, un texte de loi peut être abrogé si la mobilisation est suffisamment forte pour les y contraindre, comme cela s'est passé en 2006 pour le CPE. Dès le 15 septembre, reprenons la rue, pour l'abrogation de la loi travail et pour gagner de nouveaux droits.

**ON NE LACHE
RIEN !**

**TOUTES ET TOUS EN GREVE
ET A LA MANIFESTATION
JEUDI 15 SEPTEMBRE 2016
10h30 à la gare d'Angoulême
Suivi d'un barbecue revendicatif
place du champ de mars**